

Les mesures de ré-insertion sociale: Des programmes d'entretien invitant à redéfinir l'intervention sociale?

Marc-Henry Soulet¹

Les deux faces du social, protéger l'individu de la société et protéger la société de l'individu (Donzelot, 1985), semblent toujours co-exister aujourd'hui. Préserver la société contre l'individu s'est marqué par un renforcement et un durcissement de la logique de la défense sociale avec le développement des politiques sécuritaires, au point où certains politologues et criminologues ont pu parler d'État social sécuritaire (Cartuyvels et al., 2000). Protéger les plus faibles des effets de la machinerie sociale demeure toujours aussi, mais protéger ne signifie plus assurer, compenser les dégâts, indemniser les préjudices. Désormais, protéger l'individu, c'est le promouvoir comme acteur, le soutenir tout au moins dans l'entreprise de sa participation à la production de la société.

Le point de basculement dans cette acception de la protection sociale est sans nul doute la modification du rapport au risque qui s'est produite à la fin du siècle dernier à l'origine de laquelle on retrouve, d'un côté, la forte domination de la pensée néo-libérale pour laquelle le marché n'est pas tant une donnée naturelle qu'une réalité à produire et qui valorise donc la responsabilité et le fait d'entreprendre, de l'autre, la crise de la science avec la prise de conscience que l'accroissement des connaissances scientifiques, non seulement ne débouche pas nécessairement sur une maîtrise des choses et du monde, mais au contraire engendre nécessairement l'apparition de nouveaux risques (Beck, 1986). Il est ainsi possible de constater une positivation du risque qui devient un bien à défendre et non plus un danger dont se protéger (Soulet, 2005). Il ne s'agit pas seulement de concevoir le risque comme une opportunité à saisir, mais bien plutôt d'en comprendre toute la dimension anthropologique. Le risque est, d'une part, support de dynamisation de la société (et de l'économie) par la libération des forces entrepreneuriales et, d'autre part, principe moral d'ensemble car engageant chacun dans une éthique de la responsabilité (Ewald & Kessler, 2000). Ce modèle entrepreneurial, basé sur une logique de la responsabilité et sur le principe de précaution, est pensé comme un support central de la dynamisation de la société en même temps que comme un principe

¹ Chaire de Travail social et politiques sociales - Université de Fribourg (CH)

fondamental de l'octroi de la dignité humaine. Les politiques sociales se doivent dans un tel contexte de faciliter et non de compenser; elles se doivent de corriger les mécanismes qui découragent les personnes à être actives par l'attribution d'un soutien émancipateur pensé comme un moyen absolu d'évitement de la trappe de la pauvreté et de lutte contre la dépendance à l'État social. La conditionnalité de l'attribution de l'aide exprime la disponibilité des citoyens à participer à la société, car participer n'est pas tant un devoir social qu'un besoin fondamental. Prioritairement orientée vers les sans-emploi par une incitation à l'activité, elle tend désormais à s'étendre à l'assistance sociale par une incitation à l'utilité (Dufour et al., 2003). L'intérêt de cette activation des ressources, se situe à un double niveau: meilleure maîtrise des coûts et plus grande efficacité certes, mais la justification profonde, celle qui en fait une modalité principale de la réforme contemporaine de l'État social, c'est l'articulation étroite qu'elle permet entre responsabilisation individuelle et respect de la dignité des personnes. Anthony Giddens utilise le terme de "politique générative" (Giddens, 1994) pour désigner cette forme de développement des capacités à générer des résultats autonomes plutôt que de renforcer une dépendance, à ses yeux mutilante, promue par les politiques compensatoires.

L'État social s'est ainsi reconfiguré dans la plupart des démocraties avancées autour de l'État social actif, plus spécifiquement autour de politiques sociales promotionnelles reposant sur le développement des capacités d'action des individus et soutenant leurs conditions de réalisation. Or, à cela, il y a un postulat implicite: la motilité, i.e. la capacité à être mobile, intrinsèque des individus. Chacun est censé détenir des capacités socialement signifiantes et socialement convertibles. Cependant ce postulat est empiriquement infondé. Il y a quelque temps déjà Robert Castel pointait une dérive dans la montée en puissance de l'insertion, le glissement du travail social vers la gestion du non-travail, puisque l'insertion de sas était devenu un état (Castel, 1998). Et la motilité s'est arrêtée aux portes de l'insertion; le travail social s'est dès lors vu condamné à intervenir au niveau de ce sas. Ce dernier se doit aussi de gérer des stocks et non des flux comme on l'imagine la plupart du temps quand on fait référence aux politiques d'insertion, avec les implications étranges de ces programmes d'insertion censés mettre en mouvement alors même qu'ils ne font pas grand-chose d'autre que d'entretenir l'existant, tâche déjà énorme en soi, et de confirmer ce faisant l'immobilité. "Curieux état en vérité, ajoute quelques années plus tard le même Robert Castel, que celui d'individus qui ne sont pas vraiment abandonnés, dont on continue à s'occuper en développant avec eux et pour eux une large gamme d'activités souvent ingénieuses

et originales, mais qui échouent souvent à en faire des membres à part entière de la société. On conçoit que ces situations interrogent en profondeur les finalités du travail social." (Castel, 2005, p. 40).

Nombre d'individus en effet, en raison de leur trajectoire biographique comme de la nature des exigences du système socio-économique, ne peuvent, momentanément ou durablement, ressortir d'une logique de l'activation. Ce n'est pas un problème de mise en mouvement qui les caractérise, mais un problème d'arrimage. Pour cette population, ce n'est pas sa perfectibilité qui est au centre de l'intervention mais sa vulnérabilité. Ainsi la refonte des politiques sociales s'est jouée de différentes manières en fonction de la façon dont ont été thématiques les problèmes auxquels ces politiques se sont attachées à répondre (Soulet, 2007). En fait, il est possible d'observer en premier lieu des configurations activationnelles des politiques sociales. Adressées aux inactifs aptes au travail, elles se donnent à voir sur le mode de la singularisation, c'est-à-dire sur la centration de l'intervention sur ce que l'individu bénéficiaire a de particulier, de propre, en résultante de sa trajectoire biographiques et des expériences sociales qu'il a pu faire à cette occasion. Focalisées sur le défi d'accéder à une place de travail, elles sont marquées par le passage de l'indemnisation de l'incapacité de travail à la promotion de la capacité de travail, notamment par la mise en place de dispositifs d'accompagnement promouvant une mise au travail de l'individu sur lui-même. Elles visent à élaborer un parcours d'insertion basé sur la traçabilité des bénéficiaires (validation d'acquis, bilan de compétences...) et sur le suivi individuel (programme de formation adapté à la trajectoire professionnelle et aux aspirations personnelles). Il s'agit en quelque sorte d'équiper l'individu par un double mouvement rétrospectif et prospectif de soutien particularisé. À l'autre extrême du continuum, se sont développées des formes assistantielles des politiques sociales (Soulet, 2007). Adressées au solde des ingérables par les mesures actives, génératives et promotionnelles, elles se donnent à voir sur le mode de la personnalisation, c'est-à-dire sur la centration de l'intervention sur la réhabilitation de l'individu comme personne morale, comme être propre porteur de dignité. Focalisées sur le défi d'une production de non-désaffiliation en l'absence de possibilité d'intégration, elles font écho aux politiques de réduction des risques et d'évitement de l'empirement. Elles s'affrontent au problème du sens d'une intervention qui n'a plus de visée transformatrice de l'autre et mettent au centre la question de la durée sans finalité. Accompagner l'autre c'est, alors, aller le chercher dans ce qui lui reste de personne pour le faire construire de la ligne dans l'immobilité, c'est promouvoir dans le moment qui dure ensemble le désir de continuer ainsi en donnant du sens à le faire. Les actions développées visent une facilitation d'inscription dans la vie sociale de ceux qui éprouvent des difficultés à le faire. Les offres se singularisent, se

centrant sur le client et sur ses aléas biographiques, afin de convertir des "dispositions handicapantes en dispositions capacitantes" (De Munck et al, 2003).

Ce texte se propose tout d'abord de présenter cette seconde figure contemporaine des politiques sociales à partir de l'exemple des programmes de ré-intégration sociale, avant que de s'interroger ensuite sur les formes d'intégration différenciée qu'elles supposent. Si les politiques sociales d'entretien sont la conséquence logique du déploiement de l'État social actif, elles s'apparentent toutefois à un point aveugle, puisque quasiment absentes des débats scientifiques et politiques. Le propos sera conclu par une tentative d'explicitation des enjeux que soulèverait leur présence sur l'agenda politique, notamment par rapport à la légitimité actuellement rayonnante des politiques sociales génératives.

Temporalité courbe et mouvement oscillatoire: les programmes de ré-intégration sociale

La question du temps en tant que durée, en tant qu'organisation de la transition, est en effet centrale dans les logiques de production de la ré-intégration sociale. Si les politiques sociales sont supposées agir sur les structures pour permettre à chacun, selon ses habiletés, d'y entrer et d'y participer, créer des opportunités en même temps que jouer la transformabilité des individus pour faciliter la saisie de celles-ci, les logiques de ré-intégration sociale, en raison de la compétitivité accrue et de l'élévation du niveau requis de compétences pour participer socialement, visent elles plus spécifiquement la création de places au sein de programmes transitionnels qui en fait durent. Plus que d'une étape segmentée dans un cursus de retour à la conventionnalité, on assiste alors à la création d'un secteur transitionnel stabilisé et stabilisateur supportant des formes d'intégration intermédiaires, relatives, mais qui deviennent des horizons en soi, transformant en des états variés un processus pensé comme unique. Dès lors le temps qui court et le temps qui stagne s'entrecroisent et complexifient le travail évaluatif des structures qui soutiennent ces logiques de ré-intégration sociale.

Pour asseoir mon propos sur les politiques sociales d'entretien, je vais prendre appui sur un programme d'insertion sociale (Propul's) dans le canton du Jura en Suisse, ayant pour objectif la création d'un espace transitionnel entre les champs de l'emploi et du chômage (Soulet, 1999)², qui me semble emblématique des enjeux soulevés par les

2 L'évaluation du programme Propul's a été mandatée par la République et Canton du Jura à la Chaire de travail social de l'Université de Fribourg en mai 1998.

mesures de ré-intégration sociale. Ce programme se caractérise par un principe de mixité, mixité des populations et des statuts, mixité des objectifs et des financements, mixité des partenaires. Cette logique renvoie à des choix clairement posés dès le départ, que ce soit pour refuser une catégorisation unique toujours enfermante, pour permettre une continuité de la présence dans le programme, pour allier insertion professionnelle et insertion sociale ou pour initier une collaboration public-privé autour d'une coalition d'intérêts différents quoique centrés autour d'une même préoccupation.

Entre temps et mouvement

Le temps représente un des outils principaux dont le programme Propul's s'est doté dès sa conception. C'est avant tout ce qui le singularise de la quasi-totalité des autres programmes d'insertion. Propul's a le temps pour lui; il ne soumet pas les participants à une quelconque limitation temporelle. Mais ce rapport officiellement non contraint au temps est en fait fortement contrebalancé par une invitation pressante, voire une injonction à faire, à élaborer un projet d'insertion, à profiler une sortie. Avoir le temps pour soi ne signifie donc pas en quelque sorte pouvoir jouer la carte de l'installation, mais au contraire être incité à refuser cette dernière. En fait, le rapport au temps est sciemment paradoxal au sein de Propul's. Ce programme souffle le chaud et le froid, laisse le temps de se recomposer mais n'accorde aucune place à l'endormissement. Propul's, son nom l'indique clairement, est un mouvement, est mouvement. Ce programme est né de l'idée de dynamiser la situation de personnes exclues du marché de l'emploi compétitif et s'est appuyé pour sa création sur un mouvement, à tout le moins sur une vague, trouvant son origine et dans le réseau créé autour de ce problème et dans l'antériorité de Caritas dans l'organisation de programmes d'occupation. Mais en même temps Propul's est mouvement car il est en perpétuelle construction et continuelle transformation. Loin d'être figé dans une quelconque règle d'or, ce programme repose en effet sur le mouvement, sur un parti pris de plasticité de l'offre d'insertion et d'accompagnement face aux besoins exprimés par les participants ou aux difficultés qu'ils rencontrent ; ceci, par contre, à l'intérieur d'un cadre fixe et d'une philosophie d'ensemble stable.

Une quadruple efficience

Propul's atteint la population qu'il visait lorsque ont été définies les populations-cible du programme. Par définition, et c'est d'ailleurs le rôle de la commission d'admission

d'y veiller, les proportions des quotas fixés sont respectées. Il y a donc eu 44,3% de participants au titre de la Loi sur l'aide aux chômeurs et aux invalides, 44,3% de l'aide sociale et 11,4% des programmes d'occupation cantonaux. Par-delà cette évidence, l'examen de la population accueillie souligne explicitement le fait que le programme touche essentiellement des personnes cumulant des problèmes de non-emploi avec d'autres problèmes, familiaux, sociaux et/ou de santé, des personnes qui, dans leur majorité, ont épuisé les autres programmes et n'ont pas d'autres lieux où aller. Être à Propul's en somme, c'est ne pas pouvoir être ailleurs. Être à Propul's, la formulation est rude, c'est être au bas de "l'échelle" des demandeurs d'emploi.

L'adéquation moyens/fins passe essentiellement par un vecteur central, *le réarmement de soi*, qui articule insertion socio-professionnelle et sortie du programme basée sur un projet autonome, capacité à occuper une place dans la société et reconstitution de la personne comme sujet à même de se réapproprier sa propre histoire. Il s'agit sans doute aucun du noyau dur de l'action de Propul's, probablement là où le programme se joue. Ce réarmement passe par plusieurs modalités dont les plus manifestes sont les suivantes : 1) Accueillir sans condition et rompre le discrédit; 2) Tisser un filet de sécurité et favoriser la prise de risque; 3) Conférer une appartenance et restaurer une altérité; 4) Impulser le sens de la ligne et développer l'envie d'être sujet de son existence.

46% des participants sont sortis du programme depuis sa création. 56,5% d'entre eux ont retrouvé un emploi dont la moitié était des contrats à durée indéterminée, l'autre se ventilait en emplois de courte durée, reprises d'activité indépendante ou remplacements de longue durée. Les autres sorties caractérisent soit un projet personnel de réinvestissement de la sphère privée ou de commencement d'une formation, soit la réinscription dans un statut institutionnel lié au chômage ou à l'assurance-invalidité, soit une interruption volontaire ou pour soin, soit enfin des emplois de proximité au sein du programme Propul's. Toutefois l'efficacité de Propul's ne se résume pas aux sorties. Elle tient aussi, et peut-être surtout, à ce qui se fait à l'intérieur du programme pendant que les participants y sont inscrits. La base de l'efficacité du programme serait en quelque sorte que les participants aient progressivement réglé certains problèmes, qu'ils aient pu ensuite commencer à élaborer un projet en prenant suffisamment confiance en eux et ensuite, et seulement ensuite, qu'ils envisagent de réinvestir le monde de l'emploi compétitif. Cette amélioration des situations individuelles et de ré-estimation de soi se traduit à plusieurs niveaux: 1) La socialisation aux normes sociales et professionnelles; 2) L'amélioration de la santé physique et/ou psychique; 3) La reprise de sociabilité.

Propul's répond à des attentes marquées de la part de la quasi-totalité des acteurs, prestataires, prescripteurs, employeurs, encadrants et participants. Sa légitimité est indiscutée et indiscutable car Propul's bénéficie à leurs yeux d'un crédit *a priori*. Trois caractères essentiels génèrent cette légitimité de Propul's s'apparentant d'ailleurs à une rente de situation: 1) Un accueil sans condition des demandeurs d'emploi les plus démunis ; 2) Une situation de monopole de fait sur la scène sociale ; 3) L'appartenance à l'univers humaniste de Caritas.

Un programme complexe à déclenchement retardé

Propul's est un programme reposant sur la variable temps qui autorise une accumulation de l'expérience vécue au sein du programme et une interrogation sur soi, sur sa trajectoire et sur sa place dans le monde, qui vont conditionner la réorientation du projet d'insertion ou au contraire (re)donner de l'assurance et redécouvrir des moyens oubliés pour assumer un retour sur le marché du travail ou oser un projet personnel. Toutefois ce déclenchement n'est pas minutable. La mise à feu est peu prévisible et même sans certitude ; elle n'est pas opérationnalisable. Deux modalités sous-tendent cette efficacité à déclenchement retardé.

- **La non-linéarité:** Propul's s'apparente en ce sens à un jeu de l'Oie faisant progresser sur les cases avec des avancées plus rapides et des retours en arrière. Les uns avancent plus vite enjambant le pont, d'autres moins. Certains reculent, parfois jusqu'à la case départ, avant de repartir ; d'autres encore tombent dans le puits ou échouent à la case prison et doivent attendre un certain temps avant de songer à aller de nouveau de l'avant. En fait, plus que d'avancées et de reculs, c'est d'oscillations dont il faudrait parler: oscillation entre prises de risques et prises de confiance, oscillation entre attachement à l'institution et au groupe Propul's et détachement de ceux-ci pour aller vers un projet où l'on marche de ses propres pas.
- **La mise en jeu de soi:** Le passage dans Propul's s'apparente pour les participants à une expérimentation *in vivo* de leur valeur personnelle, sociale et professionnelle. Mais le cadre du programme offre une confiance de base permettant la prise de risque d'autant plus aisée qu'il fournit en même temps les instruments d'évaluation des risques. Propul's prend ainsi la forme d'un objet transitionnel entre un univers antérieur fait d'incertitude généralisée et un nouveau au sein duquel il sera possible de s'orienter comme sujet autonome car en maîtrisant les codes, même si peut-être imparfaitement. Propul's est espace et objet transitionnel en offrant les conditions pour commencer, petit à petit, à affronter la réalité d'une façon qui épargne les échecs

et les sanctions qui pourraient advenir en cas de confrontation directe et brutale avec cette dernière. C'est en ce sens que Propul's permet de prendre confiance en soi, de prendre conscience de sa propre existence, en se détachant progressivement de la matrice du programme. C'est en ce sens qu'il peut assumer son objectif de propulsion, même si celle-ci est lente la plupart du temps.

Les principes d'action dans les programmes de ré-intégration sociale

Avant de tenter d'explicitier les enjeux socio-politiques que soulèvent les programmes sociaux d'entretien qu'illustrent, à côté de bien d'autres, les programmes de réintégration sociale, il n'est pas sans intérêt de saisir comment fonctionnent ces dits programmes. Par quelles modalités parviennent-ils à la fois à permettre de la mise en mouvement de quelques-uns des participants, leur faisant rejoindre les rangs des actionnables par les politiques promotionnelles, et à produire un espace de d'inscription favorisant un rapport au monde moins problématisé et surtout protecteur de la logique de mise en concurrence de soi?

Le principe du détonateur

Le premier principe identifiable opère aux moments initiaux de la présence des bénéficiaires dans le programme et joue comme un détonateur qui se concrétise lui-même selon deux modalités que l'on peut illustrer par les deux expressions suivantes : "*Je n'ai rien à faire ici*" ou "*J'ai mieux à faire ailleurs*". La première formulation traduit le refus d'un programme jugé trop contraignant, trop sollicitant, et s'exprime notamment dans les départs en claquant la porte ou, *a contrario*, sans laisser d'adresse. Le programme n'est en quelque sorte pas supportable parce que les participants découvrent qu'ils ne sont pas prêts, comme ils l'avaient pensé ou voulu le croire, à essayer de se réinscrire dans une activité socialement normée et dans un travail sur soi. Mais, comme l'indique la deuxième expression, un tel registre fonctionne également, quoique plus rarement, auprès des plus armés (en particulier les jeunes dont la primo-insertion sur le marché de l'emploi compétitif n'a pas pu se concrétiser) voulant alors s'en sortir par eux-mêmes et surtout ne plus participer à un programme, se révélant à leurs yeux infantilisant, pas assez stimulant, peu formateur ou bien encore mélangeant des bénéficiaires par trop hétérogènes.

Le principe de révélateur

Dans la mesure où une des composantes essentielles d'un programme de ré-intégration sociale est de jouer avec le temps, de laisser du temps au temps, la conséquence immédiate résultant de ce choix praxéologique se traduit dans un premier moment par une baisse de pression sur l'exigence de faire, par une diminution de l'urgence à trouver une solution. Ce temps mort permet de penser son être-au-monde en se posant (et en étant incité à le faire) des questions existentielles dont on n'avait plus le luxe auparavant, des questions comme "Que fais-je?" ou "Où vais-je?". Mais quasi simultanément, la logique même de ces programmes repose sur une stimulation continue. Les participants sont toujours invités à aller un peu plus loin, un peu plus haut que ce dont ils se croient capables. Ce climat de dépassement de soi, en vue d'éviter le contentement, l'assouplissement ou le repli, participe d'une certaine façon à une mise en concurrence avec soi-même que traduit bien la nécessité impérieuse du projet. Dès lors, décompression du temps et stimulation à être participant à engendrer une forme de filtrage permettant aux participants de trier progressivement leurs aspirations, de les laisser décanter afin soit de les réévaluer, soit de leur donner consistance. Concernant plus particulièrement tant des personnes animées par une forte volonté de travailler mais connaissant soit des fragilités professionnelles, soit des difficultés de santé, que des participants à la trajectoire professionnelle antérieure chaotique, cet effet de filtre fonctionne comme un sas de décantation grâce encore à un environnement de stimulation et de décompression. La présence dans le programme devient alors une occasion de reconsidérer la trajectoire antérieure, d'analyser les orientations prises et de repenser les échecs et les errements. Dès lors une maturation, souvent lente, s'opère. Toutefois un nouveau projet ne vient pas se substituer immédiatement au projet finalisé par le programme. Des oscillations nombreuses participent à rendre réels les attraits de l'un et l'impossibilité d'atteinte de l'autre ou l'intérêt de son diffèrement. Petit à petit, prend ainsi consistance une alternative conçue et exprimée sous forme de projet.

Le principe du tremplin

L'efficacité d'un programme de réinsertion se matérialise aussi par un processus de propulsion. Le cadre même du programme joue un rôle central dans ce mécanisme car il fonctionne comme un contexte apportant de la sécurité pour des personnes qui ne sont pas, ne sont plus, directement prêtes à affronter les rigueurs d'un espace social essentiellement concurrentiel. Il est essentiel pour elles de bénéficier

d'un cadre leur permettant tant de ne plus subir de pression à faire que d'avoir du temps pour se recomposer et bâtir petit à petit un nouvel objectif de vie sur la base de compétences tant professionnelles que sociales éprouvées par expérience et progressivement réaffirmées dans le cadre du programme. En effet ce mécanisme de propulsion ne peut jouer que lorsque les personnes se sont réassurées sur leur capacité à affronter la concurrence, i.e. en se représentant donc pouvoir l'affronter avec des chances possibles de succès, lorsqu'elles ont acquis tant de densité grâce à un travail de réarmement de soi qu'elles peuvent se réinscrire dans l'univers de la mise en concurrence de leur valeur. Ce principe de tremplin concerne surtout ceux qui ne sont pas immédiatement prêts à affronter la brutalité des rapports sociaux de compétition, mais qui ne sont toutefois pas trop éloignés de ce dernier. Seuls leur manquent, après tant d'échecs et de refus, le courage d'oser encore, la confiance en soi. Il s'agit notamment des anciens travailleurs qui ont connu une rupture brusque de leur trajectoire professionnelle et qui, depuis, n'ont jamais eu l'occasion de faire montre de leurs compétences professionnelles, des jeunes fragilisés devant un marché de l'emploi compétitif qui, dans un autre contexte socio-économique, n'auraient eu aucune difficulté à trouver un emploi.

Le principe du cocon

Le quatrième principe caractérise un tout autre genre de processus. Il concerne presque exclusivement les travailleurs qui ont été durablement inscrits dans le monde du travail et qui ont connu une rupture brutale de leur trajectoire, bien souvent en raison d'un licenciement collectif, d'une fermeture d'entreprise ou aussi d'une inadaptation au poste de travail pour des raisons de santé. Ils ont alors connu la spirale du chômage de longue durée avec l'apparition ou l'aggravation de problèmes de santé ou de dépendances. Aujourd'hui ils sont usés ou brisés et, quoique ayant encore et l'envie de travailler et des aptitudes (partielles toutefois) pour le faire, leurs chances de retrouver un emploi sur le marché compétitif sont ténues. Quand tout a été tenté et que l'évidence s'impose, le seul projet imaginable et réaliste est alors de poursuivre leur activité dans un contexte qui tienne compte de leur employabilité limitée et qui respecte en même temps leur désir d'être actifs. L'efficacité du programme réside en conséquence dans un double mécanisme : permettre une installation à la périphérie du programme et éviter une dégradation de leur santé et un glissement vers la marginalisation ou vers une dépendance profonde. Cette installation, loin d'être une option totalement empreinte de négativité, doit être lue en vertu d'une utilité

tant pour les participants concernés que pour la société elle-même. D'une part, elle s'apparente à une modalité de maintien de l'activité dans un contexte qui, quoique protégé, n'est pas coupé de l'univers du travail et continue à être régi par des normes sociales et professionnelles, un peu assouplies cependant. D'autre part, elle constitue une véritable politique de réduction des risques, tant de marginalisation, d'isolement que de dépendance, en favorisant une stabilisation grâce à une inscription dans un collectif régi par des normes, traversé par une sociabilité quotidiennement éprouvée autour de tâches et d'activités partagées et encadré par un personnel à même d'aider à soulager les difficultés administratives, financières, médicales... et d'offrir une écoute pour les petits problèmes de la vie de tous les jours.

Les effets d'entretien des programmes de ré-intégration sociale

Les programmes de ré-intégration sociale s'inscrivent dans une philosophie d'ensemble d'économie solidaire visant à côté de, en même temps que par-delà, une économie de marché, à redonner une place à chacun dans la société par des voies variées, qu'elles soient salariales, institutionnelles ou personnelles. L'insertion sociale y est vue sous un double registre d'apparence contradictoire, à la fois comme préalable à l'insertion professionnelle, à la fois comme alternative à cette dernière. Ce paradoxe se résout toutefois si l'on conçoit l'insertion sociale et comme un moyen et comme un but; elle est un moment, un moment indéterminé qui peut aussi bien être provisoire, et même de très brève durée, que durable, pour ne pas dire sans fin.

Ces programmes se situent en fait à la conjonction de quatre grands types d'insertion, qu'ils réalisent successivement ou simultanément selon les types de participants ou selon leurs orientations privilégiées : 1) *Une insertion par l'économique* visant à remettre sur le marché concurrentiel des personnes employables mais inemployées pour des raisons indépendantes de leur volonté et de leurs aptitudes, en travaillant leur employabilité afin de la rendre davantage compétitive; 2) *Une insertion par l'activité* s'adressant toujours à un public inemployé mais employable, à la différence près toutefois, qu'il n'est plus compétitif. D'une façon ou d'une autre, quel que soit le nom qu'on lui donne, le lieu de l'insertion ne peut plus être le marché de l'emploi compétitif, mais un second marché, une économie sociale, des emplois de proximité, bref tout dispositif qui associe étroitement réaffirmation de soi et contribution à la production sociale; 3) *Une insertion par le travail* caractérisant davantage une population d'invalides, partiellement tout au moins, et dont il est souhaitable de maintenir une participation sociale en lui permettant de rester ou de se réinscrire sur le marché

de l'emploi. Il s'agit donc d'aménager le poste ou le type de travail aux potentialités conservées de la population dans la mesure où le travail est vu comme la condition de l'intégration sociale; 4) *Une insertion par le vivre-ensemble* concernant une population qui entretient la caractéristique de ne pas/plus avoir de lien avec le travail et s'appuyant sur la communauté qui, par ses exigences normatives, par le maintien de l'appartenance au groupe, crée du lien et inscrit les intéressés dans des relations qui, si elles ont localisées et toujours primarisées, n'en sont pas moins des relations sociales, structurantes et identifiantes.

Fondamentalement porteurs d'une dimension éthique, ces programmes s'efforcent d'être respectueux, prenant en charge les personnes marginalisées quand il n'y a plus rien, quand elles sont rejetées de partout ou presque. Mais cette image positive a un coût négatif fort pour les participants. Ouverture à tous et accueil sans condition signifient devoir côtoyer des "*personnes de toutes classes sociales*". Non seulement il ne s'avère pas toujours pratiquement supportable d'être inscrit dans un même service, de travailler et/ou de cohabiter avec des personnes connaissant de grandes différences (au moins statutairement), mais symboliquement le pari de mélanger divers statuts produit des phénomènes de rejet d'une assimilation sociale aux catégories jugées les moins valorisantes. S'ajoute en quelque sorte au statut déjà peu reconnu de non-inséré la disqualification d'être dans un programme social, dans un programme pour "*personnes ayant des problèmes*". Le paradoxe est donc que ces programmes, tout en étant perçus très positivement car, par définition, non excluants, car s'élevant contre les mécanismes d'exclusion institutionnelle, reposent sur une position universaliste les condamnant à accueillir toutes les personnes en difficulté en mal d'intégration, sans distinction de catégories administratives, ni de statuts sociaux (en fonction toutefois bien sûr du champ d'intervention et des objectifs qui sont les leurs). Un tel choix engendre dès lors un risque de production d'un ghetto. Ce sont ces contradictions dans lesquelles se débattent les programmes de ré-intégration sociale. Ils sont satisfaisants en tant que programmes prenant en charge ceux dont structurellement personne ne peut assurer la prise en charge; ce faisant ils engendrent la possibilité bien réelle de créer un espace fourre-tout mélangeant des personnes issues de trajectoires différenciées d'"inintégrabilité". Être dans ces programmes est à la fois la garantie d'un traitement humain et la marque d'une identification aux plus faibles, aux plus démunis, aux "Autres" en quelque sorte.

Cette caractéristique paradoxale des programmes de ré-intégration sociale engendre le risque, souvent avéré, d'une double fragilité. D'une part, pour les participants à ces programmes, ils constituent des lieux où ils sont reconnus, où ils sont écoutés, où ils sont pris comme personnes à part entière, avant que d'être un problème à traiter.

On s'enquiert d'eux s'ils sont absents, on écoute leur histoire, on entend leurs fractures, on discute leurs projets, on débat de leurs espoirs. Mais en même temps cette sollicitude sans obligation, ce souci incondicional d'autrui pèsent. Cette tolérance ultime à autrui est aussi, d'une certaine façon, pour autrui justement, l'énonciation d'une différence radicale, la marque d'une inégalité fondamentale qui se joue dans l'impossible réciprocité. D'où le leitmotiv des participants sur le fait que ces programmes sont considérés comme le lieu d'incarnation de la dualisation de la société entre les nantis et les démunis, entre les puissants et les faibles, entre les encadrants et les participants. D'autre part, pour les institutions elles-mêmes, porteuses de ces programmes, la délégation aveugle, le *credo a priori*, comportent en parallèle le risque d'en faire un alibi, de voir les acteurs sociaux, politiciens en tête, très satisfaits de leur existence et de leur fonction d'occultation des problèmes, les utiliser comme une justification pour ne rien faire d'autre puisque "*tout va bien, ces programmes existent*". Par-delà ce premier risque, il en existe un second, encore plus pernicieux, celui de voir les pouvoirs publics, sur la pression de plusieurs acteurs de terrain, soutenir fortement ces programmes. Ces derniers fonctionnant bien, étant efficaces même, il est aisé en effet d'estimer que la solution aux problèmes est toute trouvée: il suffit d'accroître leur capacité d'accueil. Une telle logique à l'aveugle a souvent non seulement pour effet de renforcer la situation de monopole de fait qu'ils connaissent mais surtout leur pose fréquemment un problème difficilement surmontable, celui de leur extension car leur efficacité repose grandement sur leur petite taille.

Enfin, dernière fragilisation fonctionnelle, outre la mobilisation épuisante des personnels, pour les participants à ces programmes émerge le risque de la contre-productivité d'un réarmement sans suite. Cette fragilité provient de la difficulté, voir de l'impossibilité parfois de réaliser le projet de vie qu'ils ont été invités à développer et qu'ils ont effectivement développé. Souvent, le projet n'est pas possible parce qu'il dépend de facteurs fondamentalement étrangers aux programmes. Les participants sont alors confrontés à une injonction paradoxale: ils ont cherché à répondre aux attentes du programme et rien ne s'est produit; leurs efforts, souvent beaucoup plus importants qu'on ne peut l'imaginer de prime abord, se sont avérés vains. La désillusion est alors grande et confirme le sentiment d'exclusion, à tout le moins la vanité de se mettre à nouveau en jeu sur le marché de la conventionnalité, et invite à se replier sur un espace protégé. Paradoxalement, en quelque sorte, l'efficacité des programmes de ré-intégration sociale, réarmer les participants de façon telle qu'ils puissent à nouveau pro-jeter, devient, en raison de la difficulté même de concrétiser ces projets et de l'absence de places conventionnelles, le vecteur par lequel les participants tendent à s'enraciner dans ces programmes, à y construire des niches et à renforcer la relativité de leur intégration.

Ce que la durée fait à l'immobilité

Et si le temps qui passe, quand rien ne se passe, à tout le moins quand rien n'est attendu, modifiait la donne. Et si la durée qui s'écoule, sans autre objectif que de canaliser le présent, devenait un paramètre structurant de l'existence. Et si avec le temps, non seulement rien ne s'en va, mais tout continue, différemment. Et si le temps faisait quelque chose à l'affaire. Alors, il faudrait considérer que le rapport à l'avenir et au présent s'en trouverait modifié. Alors, il faudrait admettre que nous sommes face à un autre paradigme. Alors il faudrait se résoudre à voir dans le temps qui dure un facteur de changement. Et dans le domaine de l'intervention sociale, ce serait une véritable révolution, une profonde conversion dans notre appréhension de l'intervention sociale, nous donnant à voir une autre face du travail social, palliative et non plus générative, un travail social confronté à un problème de dé-socialisation (la crainte du décrochage social) et condamné à gérer les "restes" des politiques activationnelles.

Autant dire que ce serait là s'attaquer à une question négligée, pour ne pas dire complètement mise sous le boisseau. La durée, i.e. le fait que, dans une structure, demeurent sur un temps long des bénéficiaires de mesures d'aide sociale, à quelque titre que ce soit, constitue aujourd'hui un impensé remarquable des analyses du travail social. Pourtant, renforcé ou plutôt mis en vue par le déchirement des politiques d'aide sociale que constituent les logiques d'activation, ce constat nous oblige à admettre que des clients/bénéficiaires/usagers sont toujours là, inscrits durablement dans des programmes ou ressortissants de secours perpétués. Face à cette durée qui s'étend, la réponse a bien souvent été soit de fustiger la trappe de l'assistance, trop confortable pour mobiliser les énergies afin de chercher à s'en sortir, soit à diagnostiquer une indéfectible chronicité liée aux propriétés de la situation ou aux faiblesses de l'âme des bénéficiaires.

Or si l'on considère le fait d'être usager quand on ne peut que rester, paradoxalement, dans l'immobilité et l'absence de projet dans un à-venir profilé, tout se met à bouger. Bien sûr il ne s'agit pas d'une mise en mouvement finalisée et planifiée, mais de pas de côté qui sont autant de déplacements de sens. Paradoxalement, en quelque sorte, ce travail, en perdant sa visée éducative, puisqu'il ne peut plus prétendre conduire quelque part, retrouve sa dimension sociale. Il redevient prioritairement un lieu, une occasion et un enjeu de production de lien sociaux, car tout le monde dans une telle configuration ne peut se contenter de rester sans donner de sens à ce sur-place. Et c'est justement cette recherche de production de sens, qui ne peut être simple auto-production projective, qui bouscule l'existant et oblige à un travail qui, s'il s'inscrit dans les interstices, n'en est pas moins générateur de quelque chose d'autre que le simplement rester. Être là durablement, ensemble, oblige à une rédefinition des relations

en même temps que des raisons d'être là, ensemble. L'usager redevient pleinement usager, c'est-à-dire non pas utilisateur d'un service, car justement le service est en (re)définition. Il redevient usufruitier, bénéficiaire de la jouissance d'un bien commun, bien loin du patient, être passif, qui subit son sort et sa situation. Le travailleur social redevient un travailleur du lien social, un souteneur de relations au monde, fragiles parce que non finalisées et non adossées à un statut reconnu et valorisé.

On le voit, si rien en bouge, dans le rester tout se transforme. Notamment les façons de se penser et de penser, et d'explicitier, son rapport aux autres, car la pure immobilité serait purement insensée. Car être là impose d'expliquer pourquoi on est là. Et si le projet n'en constitue plus la raison d'être, pour quoi durer et comment durer? Certes, être là ensemble c'est toujours d'une certaine manière accueillir (et être accueilli) et accompagner (et être accompagné). Mais là aussi, devant ces nouveaux (anciens?) maître-mots du travail social, la béance s'ouvre. Que peut bien recouvrir l'accueil quand il s'agit d'entendre l'autre à partir de ses préoccupations du moment, quand l'accueil est sans conditions, et que peut bien recouvrir l'accompagnement quand l'accompagnement doit renoncer au mouvement, quand il s'agit d'accompagner sur place, de durer ensemble (sans aller jusqu'au partage du quotidien pour faire référence à une autre logique étymologique, celle du compagnonnage). Que veut dire accueillir quand l'accueil n'est plus un simple outil de captage dans les rets du travail social de populations désorientées que l'insertion permettait de tirer linéairement vers l'autonomie grâce à la logique du projet, et, d'autre part, que veut dire accompagner quand il ne s'agit plus de la modalité de passage de l'accueil à l'autonomie? Le rester (Oeuvray, 2010), centré sur tout un vocabulaire de présence et faisant d'ailleurs de l'ici et maintenant son univers (attention, écoute, souci, prise en compte, veille,) fait de l'accueil un pivot central de son activité. Mais que peut-être l'accueil quand l'accompagnement est horizontal? Que peut être aussi d'ailleurs l'accompagnement quand les accueils sont répétés? Peut-on, en quelque sorte, contractualiser, responsabiliser, faire participer de manière horizontale et non finalisée? Que veut dire horizontalement, par delà le fait que se dessine dans ce cas une action conçue et conduite à partir d'un cadre de vie singulier concret endogène et non plus à partir d'une projection développementaliste exogène? Comment, dans la durée du rester, lier accueil et accompagnement?

La disponibilité sous-tendant toute logique d'accueil durable (recevoir et accepter sans condition) soulève de son côté aussi un certain nombre de questions, notamment le sens même de l'intervention à développer comme l'exemplifie aujourd'hui déjà le cas des lieux d'accueil à bas seuil pour les toxicodépendants dans les programmes de réduction des risques. La tendance à se centrer davantage sur la réduction des

risques sociaux pose en effet brutalement la question des stagnants. Que faire? Colmater les brèches (régler les factures), produire une structuration autour d'eux, développer des routines (l'atelier pour le travail, le foyer pour la sociabilité, l'unité de soins pour la médication, le service social pour les dettes) et, de temps à autres, discuter des problèmes des usagers quand ils le veulent. Des personnes sont appelées à rester toute leur vie, il faut faire avec, mais dès lors quel est l'objectif de la prise en charge? Faut-il la limiter à une gestion budgétaire et à un accompagnement sur place, voire à un soutien psychologique afin de rendre réellement effectif l'objectif d'aide à la survie? Mais sur quoi fonder la professionnalité des intervenants? Faut-il maintenir, à côté d'un effort d'amélioration des situations, un idéal (largement fictif) de transformabilité de la population, au risque de faire de l'intervention (ce qu'elle est déjà aujourd'hui parfois) un simulacre permettant à chacun de sauver la face en jouant le jeu de la convention?

Dépannages concrets et solutions factuelles matérialisent une efficacité réelle du travail sur le rester qui lie intervenants sociaux et population "immotilisable" et semble en même temps consacrer une absence de transformation des situations sur le long terme. L'action sur la durée permet une stabilisation dans la situation, mais apparemment rien d'autre, si ce n'est ne pas connaître pire. Suivre une telle direction serait pourtant avoir une vision fortement réductrice de ce qui se joue dans ce type d'intervention. La faible aptitude/possibilité à se mettre en mouvement des populations concernées ne signifie pas pour autant leur impossible mobilisation sur elles-mêmes et sur leur devenir. C'est même tout le travail des intervenants que de tenter de libérer des potentialités d'action restées enfouies, faute d'avoir bien souvent pu trouver des scènes d'expression et des formes d'écoute ouverte. En offrant la possibilité de prendre confiance en soi, de prendre conscience de sa propre existence, en se détachant progressivement de la matrice des attachements antérieurs pour d'autres davantage choisis, le travail du rester peut combiner son impératif de maintien et son objectif de "réchauffement", même si celui-ci est lent la plupart du temps et pas assuré à tout coup.

Comprendre l'acte de durer dont le sens échappe en même temps que s'impose la nécessité de le rendre socialement signifiant, suppose une double perspective analytique, d'une part, en cherchant à expliciter les modes de gestion individuelle des situations sociales problématiques, reprenant en cela l'interrogation développée par tout un courant actuel d'analyse sociologique sur le comment "faire face et s'en sortir" (ici ironiquement devrait-on dire sans s'en sortir), d'autre part, en s'efforçant de rendre compte des logiques de négociation quotidienne et de transaction symbolique que les différents acteurs, professionnels compris, doivent engager pour tout

simplement durer, ici et maintenant. Car le rester, dans la société d'hyper-mobilité que nous connaissons, est le prix à payer de l'exigence de motilité.

Les usagers des programmes de ré-insertion sociale étant saisis comme déficitaires au plan des idéaux de motilité et de mise en concurrence de soi, au plan de l'intégration des valeurs et des codes sociaux donc, et en même temps les institutions sociales s'étant muées en dispositifs pour coller au plus près aux besoins et compenser leur perte de pouvoir instituant, l'intervention s'en trouve bouleversée dans ses canons pédagogiques. Les écueils sont effets nombreux pour en déployer pleinement les ressorts usuels puisqu'il importe ici que les institutions "descendent en spécificité" afin de pouvoir trouver ou repérer dans la situation elle-même les prises susceptibles de transformer les attaches à partir desquelles les personnes peuvent se "réaccorder" (Laval & Ravon, 2005). En fait, le cadre d'action devenant essentiellement contextuel et circonstancié, les intervenants sociaux doivent mobiliser des compétences peu définies et peu formalisées dans des situations où même la catégorisation préalable des usagers leur échappe. Sommés de s'ajuster aux contraintes de la situation, i.e. aux contraintes de l'expérience des usagers, les intervenants sociaux se doivent de construire leur propre posture dans l'interaction avec l'utilisateur et accepter de ne pas maîtriser un cadre d'intervention sans cesse redéfini au contact de l'autre. Force est donc de constater le cadre indéterminé de la relation d'accompagnement; la faible régulation des échanges de l'intervention dans sa durée condamne en d'autres termes à un travail interactionnel de co-construction d'un sens tenu pour commun par les deux parties, et par elles seules (Giuliani & Giuliani, 2006). Cet état invite à penser l'intervention d'une tout autre manière que sur la base d'une orientation par la recherche d'une conformation aux normes ou par la poursuite d'intérêts à promouvoir. Que peut être l'intervention quand elle se confronte à l'indétermination des fins et à l'incertitude des moyens, quand elle s'inscrit dans une situation caractérisée par un ébranlement des cadres et une évanescence des ressources, quand elle fait l'expérience de contextes prenant la forme d'épreuves plus que de situations clairement balisées par des normes? Dans un tel contexte, l'intervention devient probablement "poïétique", mettant en avant la désignation du faire comme production de l'action (Soulet, 2005). En d'autres termes, l'intervention a pour caractéristique première d'être créatrice des possibilités de l'action même, c'est-à-dire créatrice de sa finalisation et de sa légitimité, même quand celle ne semble *a priori* n'avoir d'autre sens que de reproduire l'existant afin de ne pas obérer le futur.

On le voit, le rester invite à penser la durée comme action puisque durer implique inéluctablement de dire pour quoi durer. Il taraude déjà en sourdine le présent de nombre de travailleurs sociaux au front des populations "non mobilisables".

Ré-intégration sociale ou intégration relative ?

Il convient dès lors, au vu du fonctionnement de ces programmes d'entretien, de se demander s'il ne serait pas judicieux de considérer la logique de ré-intégration sociale qui y prévaut comme une forme d'intégration relative. En raison de la situation et des capacités des usagers, l'intégration visée par ces programmes doit en effet être adaptée, ou plus justement aménagée à leurs caractéristiques individuelles. Ces petits arrangements pratiques ne font plus de l'intégration un idéal, un but absolu à atteindre, mais la dessine comme une place relative où les personnes peuvent trouver un certain degré d'autonomie et des conditions pas "trop mauvaises" d'existence. Cette idée d'intégration relative implique deux conséquences sur la nature des programmes sociaux considérés: a) l'émergence d'une singularisation des programmes avec des plans individualisés de ré-intégration et, bien évidemment, à une individualisation de ce qui peut être considéré comme un succès dans une intervention ou un programme; b) la configuration de ces programmes comme une sorte de mesures de réduction des dangers. Leur but relatif est ainsi la stabilisation dans les conditions de vie les meilleures possibles. Le but officiel de la ré-intégration sociale devient ainsi ajustable. Il advient dès lors un fossé important entre la logique de l'escalier visant une intégration normale (i.e. "pleine") et l'équilibration stabilisatrice construite par et avec les usagers que l'on peut désigner par le terme d'intégration relative.

Que l'intégration soit plus complexe parce que non totale pose dès lors un triple problème: 1) Cette relativisation ne manifeste-t-elle pas un changement profond de philosophie des politiques sociales avec notamment la fin de l'idéal de traitement égal? 2) Comment apprécier une intégration relative? L'échelle ne devient-elle pas logiquement toujours dès lors individuelle (amélioration singulière versus tension vers un absolu collectif) alors même que le problème originel est un problème général de pauvreté et de déréliction sociale? 3) L'intégration relative, partielle donc, en montrant que la réalité est hybride, définit une conception des politiques sociales visant à soutenir les individus pour qu'ils puissent coopérer et partager. La participation devient l'aune de la citoyenneté et non plus sa modalité. 4) Comment légitimer politiquement l'idée d'intégration relative? Peut-être tout simplement par la maîtrise des dommages collatéraux. Mais à partir de quand et jusqu'à quand considère-t-on qu'une intégration relative est une réussite? Et pourquoi?

Se pose également le statut de cette intégration relative. S'agit-il d'une pratique implicite inhérente aux programmes de ré-intégration sociale ou constitue-t-elle une composante intégrante de la réalité des sociétés modernes? Son statut social est ici en jeu. Objectif officiel ou réalité souterraine? Tout le monde s'accorde à dire que l'insertion doit être sociale et professionnelle, mais dans les cas extrêmes, l'insertion

sociale est la seule possible (pour un moment ou durablement). Malgré les efforts de réinscription sur le marché de l'emploi compétitif qui doit demeurer l'objectif final, un "solde de non-réinsérables", déterminé par le jeu de l'offre et de la demande de travail, subsiste. L'enjeu soulevé par les programmes de ré-intégration sociale est en fin de compte le statut même de l'intégration sociale. Est-elle à deux niveaux ? Est-il possible de récupérer une autonomie et de créer un mode de vie qui puisse être indépendant d'une activité professionnelle ? Ou, au contraire, doit-elle viser à aider le bénéficiaire à résoudre les problèmes qui entravent sa disponibilité personnelle de telle sorte qu'il puisse consacrer l'essentiel de son temps à effectuer les démarches nécessaires à une pleine intégration ? Doit-elle simplement être préventive, une politique de réduction des risques, en quelque sorte, afin d'éviter que le bénéficiaire n'entre dans un processus de marginalisation et d'exclusion ?

Références

- Beck U. (1986). *La Société du risque*. Paris: Éditions Aubier.
- Cartuyvels Y., Mary P. & Rea A. (2000). L'État social sécuritaire. In L. Van Campenhoudt, Y. Cartuyvels, F. Digneffe, D. Kaminski, Ph. Mary, A. Rea (dir.), *Réponses à l'insécurité: des discours aux pratiques*. (pp. 407-429) Bruxelles: Éditions Labor. Castel R.. (1998). Du travail social à la gestion sociale du non-travail. *Esprit*, mars, 3, 28-46
- Castel R.. (2005). Devenir de l'État-providence et travail social. In J. Ion (éd.), *Le Travail social en débat(s)*. (pp. 27-49) Paris: Éditions la Découverte.
- De Munck J., Genard J.L., Kuty O., Vrancken D., Delgoffe D., Donnay J.Y, Moucheron M. et Macquet C. (2003). *Santé mentale et citoyenneté. Les mutations d'un champ de l'action publique*. Academia Press: Gent.
- Donzelot J. (1985). Les deux faces du social. *Les Cahiers de la recherche sur le travail social*, 9, pp.
- Dufour P., Boismenu G. & Noël A. (2003). *L'Aide au conditionnel. La contrepartie dans les mesures envers les personnes sans emploi en Europe et en Amérique du Nord*. Bruxelles: Éditions Peter Lang.
- Ewald F. & Kessler D. (2000). Les noces du risque et de la politique. *Le Débat*, 109, 55-72.
- Giddens A. (1994). *Beyond Left and Right: The Future of Radical Politics*. Polity Press: Cambridge.
- Giuliani F. & Giuliani F. (2006). La procédure de l'entretien individualisé dans le travail d'accompagnement: quand usagers et intervenants sociaux ont à organiser l'expérience de situations sans qualités. In I. Astier & N. Duvoux (éd.), *La Société biographique: une injonction à vivre dignement*. (pp. 195-210) Paris: Éditions l'Harmattan.
- Laval C. & Ravon B. (2005). Relation d'aide ou aide à la relation. In J. Ion, *Le Travail social en débat(s)*. (pp. 235-250) Paris: Éditions la Découverte.
- Oeuvery K. (2010). *Rester dépendant des institutions médicosociales - Destins socio-temporels sans perspective de travail*. Paris: Éditions l'Harmattan.

- Soulet M.H. (1999). *Propul's : un programme unique à l'avenir incertain*. Fribourg, Document ronéoté.
- Soulet M.H. (2005). Confiance et capacité d'action. Agir en contexte d'in-quiétude. In C. Balsa, *Confiance et lien social..* (pp. 31-56) Fribourg: Academic Press Fribourg.
- Soulet M.H. (2005). Une solidarité de responsabilisation. In J. Ion (éd.), *Le Travail social en débats*. (pp. 86-103) Paris: Éditions la Découverte.
- Soulet M.H. (2007). L'individualisation des politiques sociales: une réponse à l'exclusion durable?. In F. Cantelli & J.L. Genard (éds.), *Action publique et subjectivité*. Paris: Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.
- Soulet M.H. (2007). O Trabalho Social Paliativo. Entre redução de riscos e integração relativa. *Comunidades e Territorios*, 15.

Resumo

Partindo da análise política das questões sociais, o autor questiona os problemas e as modalidades dos programas de reinserção social. Apresenta quatro princípios de acção dos programas de reintegração social e questiona os efeitos da manutenção prolongada dos/nos programas de (re)integração social. Por fim, propõe uma série de novas questões acerca da necessidade de redefinição da intervenção social.

PALAVRAS-CHAVE: Reinserção social; programas prolongados de apoio social; modalidades de intervenção social.

Abstract

Enlighten by welfare policy analysis, this paper critic and suggests some questions about social reintegration. Starting with long-term social programs as a problem to presuppose, the author explains four tenets according to which social measures usually take place. To conclude, a corpus of new issues are presented in order to update what the author tries to argue in social reintegration programs.

KEY-WORDS: Social reintegration; long-term welfare services; social intervention program.